

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

Comité syndical Délibération de la séance du lundi 19 juillet 2021

Membres du comité syndical				Délibération n° 2144
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Evolution cadre d'emploi – poste APEA Intervenant Milieu Scolaire n° 349 à temps complet (100%) vers poste d'Attaché Territorial à temps complet (100%)
9	6	2	3	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : adopté à la majorité - favorable : 7 - abstention : 1 - contre : 0				Annexe : Ancienne et nouvelle fiche de poste numéro 349

Président : Monsieur Stéphane Frioux

Présent(e)s : Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon
 Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon
 Madame Corinne Subai, conseillère Métropole de Lyon

Pouvoirs : Madame Caroline Lagarde à Madame Corinne Subai
 Madame Laure-Emmanuelle Pradelle à Monsieur Stéphane Frioux

Excusé(e)s : Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne
 Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon
 Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 20 juillet 2021

Délibération n°2144 – Evolution cadre d'emploi- poste ATEA-IMS n°349 à temps complet (100%)
vers le poste d'Attaché territorial à temps complet (100%)

Mesdames, Messieurs,

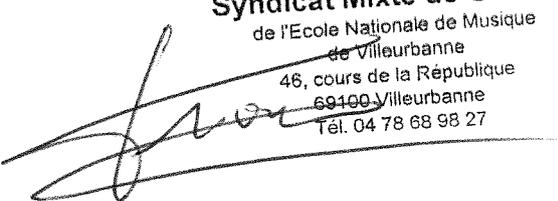
Pour répondre aux besoins du Projet d'établissement et après avis du Comité Technique Paritaire faisant suite aux séances du 29 juin et du 13 juillet 2021, il est proposé l'évolution de cadre d'emploi du poste n°349 d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe – Intervention en milieu scolaire, à temps complet (soit 20 heures de face à face pédagogique) vers un poste d'Attaché territorial « Coordination des actions de sensibilisation et référent handicap » à temps complet 100%, avec effet au 1^{er} septembre 2021.

Les crédits afférents sont prévus au budget 2021.

Annexes : Ancienne et nouvelle fiche de poste.

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la transformation du poste numéro 349.

Syndicat Mixte de Gestion
de l'Ecole Nationale de Musique
de Villeurbanne
46, cours de la République
69100 Villeurbanne
Tel. 04 78 68 98 27



Stéphane FRIOUX

Président du Syndicat Mixte de Gestion

Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique
Villeurbanne

FICHE DE POSTE

ville de vi||urbanne

PROJET FICHE DE POSTE : ENSEIGNANT/ENSEIGNANTE – APEA (CATEGORIE B) – INTERVENANT EN MILIEU SCOLAIRE (TEMPS NON COMPLET 40% N°388

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 17/10/2019

CTP DU 05/12/2019

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

DGA CULTURE JEUNESSE PROSPECTIVE

ENM

POLE ENSEIGNEMENT

MISSIONS

Sensibilisation musicale et artistique de jeunes publics hors les murs et à l'ENM

ACTIVITÉS

- Conduite d'actions de sensibilisation, de découverte et d'initiation auprès de jeunes publics des écoles, des quartiers, etc. en lien avec les acteurs de terrain : projets scolaires, orchestres à l'école, etc.
- Conduite d'ateliers d'éveil musical et artistique, de découverte et d'initiation à l'ENM et hors les murs
- Accompagnement des élèves dans leurs choix de parcours artistique (orientation, conseils, liens avec les enseignants de l'ENM, les parents, etc.)
- Enseignement des éléments d'une expression artistique, de techniques et d'un répertoire aux jeunes publics
- Transmission aux enseignants des écoles d'éléments d'une pratique artistique et de répertoires appropriés aux projets menés en partenariat
- Médiation entre le milieu scolaire et les interlocuteurs de l'Éducation Nationale, les publics, les parents d'une part et l'ENM d'autre part.
- Mise en œuvre de pratiques collectives, de projets interclasses et de transversalités
- Formation à l'oralité, au codage, à l'invention, au mouvement (lien avec danse et théâtre)
- Préparation et suivi des réalisations publiques des élèves
- Participation à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école

COMPÉTENCES

Annexe DELIB 2144 - Ancienne fiche de poste n° 388 IMS

Format d'enregistrement du fichier : PDP_Cat_nouv-du-poste_AAA DIRserv.docx

- **Connaissances**

- Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques approfondies
- Connaissance des stades de développement de l'enfant et de l'adolescent
- Connaissance de la dimension sociale et culturelle des populations rencontrées

- Connaissance du tissu partenarial (culturel et social, associatif et institutionnel)
Connaissance du milieu artistique et des réseaux
- Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- Connaissance de la méthodologie de la conduite de projet
- Notions en communication

- **Savoir-faire**

- Posséder une ou plusieurs techniques instrumentales ou vocales en maintenant une pratique personnelle
- Concevoir des situations d'enseignement adaptées aux publics, contextes et aux projets
Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
- Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
- Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
- Aptitude à œuvrer en direction de publics divers, notamment défavorisés
- Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audios, etc.).
- Susciter l'initiative, l'autonomie de l'élève et la réflexion.
- Former les élèves aux techniques et langages d'invention, développer leur créativité
- Préparer les élèves aux prestations publiques et aux techniques de scène.

- **Savoir être et attitudes requises**

- Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination
- Adaptation aux changements et aux diverses situations
- Être dans une dynamique d'ouverture, de recherche de nouveaux dispositifs et de curiosité culturelle.
- Force de proposition, d'innovation et de création
- Gérer des situations relationnelles complexes et/ou conflictuelles.

LIENS HIÉRARCHIQUES

- Rattachement hiérarchique et fonctionnel au directeur

LIENS FONCTIONNELS

- L'intervenant en milieu scolaire est rattaché fonctionnellement au directeur. Il est en lien fonctionnel avec l'équipe de direction, l'ensemble des personnels de l'école (enseignants, régisseurs, administratifs), les partenaires culturels et sociaux, l'Éducation Nationale et les enseignants et directeurs des écoles, les animateurs et directeurs des structures de quartiers (centres sociaux, etc.), les services de la Ville.

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail :**
 - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Sans objet
- **Contraintes**
 - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
 -
- **Horaires de travail**
 - 8h00 de face à face pédagogique soit un temps non complet de 40%, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Éducation Nationale
Règlement particulier du temps de travail du service en date du (indiquez la date de l'IP du règlement)

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Cadre d'emploi des assistants d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

COORDINATEUR-TRICE TERRITORIAL-E DES ACTIONS DE SENSIBILISATION, REFERENT-E HANDICAP DE L'ENM – POSTE NUMERO 349

CRÉÉE

MISE À JOUR

23/03/2021

DIRECTION GÉNÉRALE

CTP du 29 JUIN 2021

DIRECTION

SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENM

POLE ADMINISTRATION

MISSIONS

- Coordonner l'ensemble des actions de sensibilisation de l'ENM sur le territoire de la commune
- En concertation avec la DADC de la Ville de Villeurbanne, faire émerger des nouveaux dispositifs d'éducation artistique et culturelle territorialisés
- Être référent handicap de l'établissement
- Être membre de l'équipe de management stratégique

ACTIVITÉS

- **Coordonner des actions de sensibilisation**
 - Piloter, coordonner, organiser, suivre à l'aide d'outils dédiés :
 - Les interventions en milieu scolaire
 - Les actions de territoire
 - Dresser des bilans
 - Assurer la diffusion des concerts nomades
 - Aider à la conception et au suivi de la saison jeune public en lien avec les projets scolaires
- **Mettre en cohérence l'ensemble des actions sur le territoire de la commune**
 - Réaliser l'interface avec l'ensemble des enseignants intervenants dans les quartiers (atelier danse, musique, orchestre à l'école...)
 - Réaliser l'interface avec les différents services de la Ville (Direction de l'éducation, vie associative, jeunesse et culture) de l'Etat, les partenaires (CFMI...)

-
- **En concertation avec la DADC de la Ville, faire émerger des nouveaux dispositifs d'éducation artistique et culturelle portés par l'ENM**
 - Recenser les besoins et opportunités des différents quartiers de la Ville
 - Repérer et tisser des relations avec les acteurs du territoire
 - Favoriser l'émergence de nouvelles actions
 - **Être référent handicap de l'ENM**
 - Formaliser et mettre à jour les procédures d'accueil
 - Participer à l'élaboration du plan de formation
 - Accueillir les personnes et familles ayant des besoins spécifiques
 - Elaborer et suivre les parcours idoines en concertation avec les équipes pédagogiques
 - **Être Membre de l'équipe de management stratégique**
 - Suivre la mise en œuvre du Projet d'établissement dans sa dimension relative à l'éducation artistique et culturelle, élaborer des outils d'aide à la décision
 - Contribuer à la mise en synergie des actions de l'ENM

COMPÉTENCES REQUISES OU À ACQUÉRIR

- **Connaissances**
 - Connaissance des politiques publiques d'éducation artistique et culturelle
 - Ingénierie de projet artistique et pédagogique
 - Connaissance des politiques et dispositifs d'accueil du handicap
 - Compétences juridiques et financières appliquées au spectacle vivant
 - Connaissance de l'organisation des collectivités territoriales et de l'environnement institutionnel
 - Connaissance de l'environnement de l'enseignement artistique, du milieu du spectacle vivant et des réseaux artistiques
- **Savoir-faire**
 - Capacité d'analyse, de diagnostic, d'expertise
 - Force de proposition
 - Aisance rédactionnelle
 - Maîtrise des logiciels bureautiques word et excel
- **Savoir être et attitudes requises**
 - Aptitude à gérer des relations avec un grand nombre d'interlocuteurs très diversifiés
 - Aptitude au travail en autonomie
 - Aptitude à la collaboration au sein de nombreuses équipes
 - Grande capacité d'adaptation et de réactivité
 - Aptitudes à la médiation et à la gestion des conflits

LIENS HIÉRARCHIQUES

Directeur de l'ENMDAD

LIENS FONCTIONNELS

Equipe de management stratégique de l'ENMDAD

Interface avec l'ensemble des personnels de l'ENMDAD

Interface avec les acteurs du territoire, l'éducation nationale, les services éducation et la DGCPJ

Interface avec les coordinateurs des Mini Mixes

DADC

Interface avec la mission Ville et handicaps

CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS

- **Lieu de travail** : École Nationale de Musique de Villeurbanne et territoire Villeurbannais
- **Moyens spécifiques détenus**
 - Téléphone portable
 - Bureautique
 - Poste informatique
- **Contraintes**
 - Horaires variables selon nécessités de service
- **Horaires de travail** : option n°1 : 37 h hebdomadaires + 9 jours d'ARTT

CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE

Attaché territorial

Régime indemnitaire de base

Pris connaissance, le date